



Adeline GUERARD

p.5

Partenariat entre l'hôpital et les Thermes

Retrouvez infos et vidéos



Une première en France !

L'hôpital et la station thermale s'engagent sur la voie du partenariat

La tonalité des vœux du centre hospitalier a quelque peu différé de celle des années passées. L'établissement de santé a profité de l'occasion pour signer une convention de partenariat avec la station thermale de Saint-Amand. En parallèle, le personnel hospitalier a pu se remémorer les temps forts de 2015, avant d'appréhender les projets de l'année qui débute.

L'hôpital et les thermes collaborent

C'est un événement unique en France, une première : le centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux a signé, ce vendredi 29 janvier, une convention de partenariat avec la station thermale de Saint-Amand-les-Eaux. Sa directrice, Claudine Gaudy, était présente, aux côtés d'Adeline Guérard, directrice générale de la Chaîne Thermale du Soleil.

Grâce à ce partenariat, les deux structures renforcent la qualité de leurs services, tout en proposant un panel de soins de santé des plus étoffés. Cet acte « symbolise la volonté de l'hôpital de s'inscrire dans la vie locale et de conforter sa place au sein d'une ville santé-bien-être » a déclaré le directeur du centre hospitalier, Michel Thumerelle.

Le partenariat légitime encore davantage la création d'un contrat de station thermale. Soutenu par le député-maire, la conclusion de cette convention pourrait permettre à la commune de bénéficier d'un rayonnement régional voire national.

Une année 2015 marquée par l'installation d'un scanner

La cérémonie des vœux donne invariablement lieu au bilan de l'année écoulée. Entreprise en

octobre dernier, l'installation du scanner a d'ores et déjà permis la réalisation de 1800 examens. En mars dernier, le centre hospitalier a repris les activités de la résidence du parc.

Une quinzaine de consultations externes spécialisées se sont développées sur Saint-Amand-les-Eaux. Il s'agit, entre autres, de l'ophtalmologie, de la dermatologie ou de la chirurgie viscérale. Enfin, le partenariat que l'établissement entretient avec le laboratoire de biologie médicale a été renouvelé.

2016 : l'année de l'évolution

Depuis le 1^{er} janvier, les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont fusionné. Ce mariage n'est pas sans effet sur le fonctionnement du centre hospitalier. En effet, la nouvelle loi de santé prévoit

notamment la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). L'établissement amandinois devra donc s'adapter.

« La santé financière et budgétaire du centre hospitalier est saine » a également déclaré Michel Thumerelle. L'excédent financier permettra au directeur du centre hospitalier d'envisager la construction d'un nouvel Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Enfin, l'établissement de santé souhaite accueillir un équipement IRM dans les années à venir.

Médaillés et retraités à l'honneur

À l'issue de la cérémonie, quatre médaillés du travail et sept retraités ont été mis à l'honneur. ■



La piscine tournesol presque enterrée

Le chantier de déconstruction de l'ancienne piscine municipale Thérèse Clemmersseune est en route depuis le 5 janvier. Il devrait, sauf intempéries, s'étaler jusqu'au milieu du printemps. Cette piscine a fermé ses portes le 6 juillet 2014 peu de temps après l'ouverture du centre aquatique « Le Dragon d'Eau », le 14 février 2014. Construite dans les années 1970 avec le plan national « 1000 piscines », la piscine de Saint-Amand accueillait une moyenne de 70 000 nageurs par an. En forme de soucoupe volante, elle aura marqué des milliers d'écoliers amandinois pendant... 40 ans !

La page se tourne définitivement donc avec la déconstruction totale de l'édifice. Après la période de désamiantage qui a lieu actuellement, les arcs métalliques vont ainsi être démontés tandis que les parties en béton seront concassées pour remblayer les deux bassins, extérieur et intérieur. Les bâtiments annexes ainsi que les plages minérales seront également déconstruits pour laisser place à un terrain « propre et vierge » indique-t-on aux services techniques de la Ville. Ce chantier, d'un montant total de 207 500 € hors taxe bénéficie d'une subvention de 85 000 € octroyée par la réserve parlementaire. 🌱